



Monsieur le Proviseur

Aux Familles et aux élèves

CONTRAT DE VIE DE STAGE

Effectuer un stage en entreprise est un moment passionnant qui permet de découvrir les réalités du monde du travail.

Toutefois cette période nécessite de votre part de la rigueur, du sérieux et le respect indispensable de certaines règles.

Avant tout : LA SÉCURITÉ

Ce stage est avant tout fondé sur l'observation. Cela ne signifie pas que vous ne puissiez être actif, cependant certains points sont à rappeler.

Durant toute la durée de votre stage il vous est formellement interdit de pratiquer ou d'utiliser des activités aux engins à risque pouvant porter atteinte à votre santé ou à celle d'autrui. Aucune dérogation ne sera autorisée. Les élèves de moins de 14 ans ne pourront être qu'observateurs.

Ensuite : LE SAVOIR VIVRE

Les personnes qui vous reçoivent sont en droit d'attendre de vous une attitude irréprochable. Cela suppose de votre part un respect permanent, des lieux, des personnes et des horaires, cela aussi bien dans votre comportement que dans votre façon de parler.

L'établissement vous demande donc de vous engager à respecter cette charte.

✂

A retourner au Professeur Principal

ENGAGEMENT DE L'ÉLEVE ET DES PARENTS

Je soussigné(e) Mlle/M. élève de la classe de
m'engage à respecter ce contrat.

Fait à le

Signature de l'élève :

Signature des parents :